



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Unité Départementale de l'Aisne

*betty.da-costa@developpement-
durable.gouv.fr*

Lille, le 9 avril 2019

Objet : **Projet d'autorisation d'exploiter un poste d'enrobage mobile à chaud, temporaire, de l'entreprise COLAS NORD EST sur la commune de COURBES**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale
N° d'enregistrement Garance : n° 2019-003248

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 28/01/2019 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département de l'Aisne

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
44 rue de Tournai - CS 40259 - F 59019 LILLE CEDEX

Tél. +33 320134848 – Fax. +33 320134878 – Portail internet <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie>

